

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AÉUM

29 septembre 2025

1. Ouverture de l'assemblée :
2. Reconnaissance des territoires

L'AÉUM reconnaît que l'Université McGill est située sur le territoire traditionnel et non cédé des nations Anishinaabeg et Haudenosaunee. L'AÉUM reconnaît et respecte ces nations comme les véritables et constants gardiens des terres et des eaux sur lesquelles nous nous rencontrons aujourd'hui. En outre, l'AÉUM s'engage à respecter les lois et coutumes traditionnelles de ces territoires.

3. Adoption des règlements permanents – **ADOPTÉ**
4. Adoption de l'ordre du jour –
5. Minutes à approuver
 - a. Minutes de l'Assemblée générale extraordinaire de l'AÉUM 2025-03-27 – **ADOPTÉ**
 - b. Annonces
6. [Rapport de l'équipe exécutive](#)
7. [Rapport du conseil d'administration \(Président\)](#)
8. [Rapport de la Commission de responsabilisation](#)
9. Présentations
10. Période de questions (5)
11. Motions à adopter
 - a. Motion au sujet du désinvestissement pour le génocide- **APPROUVÉE (544 en faveur, 5 abstentions, 13 opposés)**
12. Discussions
 - a. À VOUS d'en ajouter !
13. Fermeture :